

approche centrée sur l'enfant, pour assurer la réussite de chacun. L'adoption de systèmes plus souples et capables de mieux tenir compte des différents besoins des enfants contribuera et au succès de l'éducation et à l'intégration. Les principes directeurs ci-après se limitent aux facteurs dont il faut tenir compte pour intégrer les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux.

Souplesse des programmes

28. Il convient d'adapter les programmes aux besoins des enfants, et non pas l'inverse. Les écoles devraient donc offrir des cours conçus pour des enfants dont les aptitudes et les centres d'intérêt sont différents.

29. Les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux doivent bénéficier d'un soutien pédagogique supplémentaire dans le cadre du programme ordinaire, et non au titre d'un programme différent. Le principe directeur doit être de donner à tous les enfants la même éducation en fournissant une aide et un soutien supplémentaires à ceux qui en ont besoin.

30. L'acquisition des connaissances ne consiste pas seulement à recevoir une instruction formelle et théorique. Le contenu de l'enseignement devra viser haut et répondre aux besoins des individus, afin qu'ils puissent participer pleinement à son développement. L'enseignement devra être relié à l'expérience personnelle des élèves et à leurs préoccupations pratiques, afin de mieux les motiver.

31. Pour suivre les progrès de chaque enfant, il faudra revoir les méthodes d'évaluation. L'évaluation formative devra être intégrée dans le processus éducatif ordinaire, afin d'informer le professeur et l'élève du niveau d'apprentissage atteint, repérer les difficultés et d'aider les élèves à les surmonter.

32. Les enfants qui ont des besoins éducatifs spéciaux devraient pouvoir recevoir un soutien continu selon des modalités diverses, allant d'une assistance minimale en classe à des activités complémentaires de soutien pédagogique, faisant appel, progressivement, à des éducateurs spécialisés et à d'autres personnels d'appui, lorsque cela est nécessaire.

33. Des aides techniques appropriées et peu coûteuses devraient être utilisées quand il le faut, afin de favoriser la réussite scolaire et de faciliter la communication, la mobilité et l'apprentissage. Les aides techniques seront plus économiques et efficaces si elles proviennent d'une institution centrale, dans chaque localité, disposant des connaissances techniques nécessaires pour apparier les aides aux besoins individuels et en assurer l'entretien.

34. Aux niveaux national et régional, il faudrait veiller à développer les capacités et à mener les recherches nécessaires au développement de technologies appropriées aux besoins éducatifs spéciaux. Les États qui ont ratifié l'Accord de Florence devraient être encouragés à utiliser cet instrument pour faciliter la libre circulation de manuels et de matériel destinés aux personnes handicapées. Ceux qui n'ont pas adhéré à cet Accord sont invités à le faire en vue de favoriser la libre circulation des services et des biens de caractère éducatif ou culturel.

Gestion des établissements scolaires

35. Pour peu que les pouvoirs nécessaires et une formation suffisante leur soient donnés, les administrateurs locaux et les directeurs d'école peuvent grandement contribuer à amener les écoles à mieux prendre en compte les besoins éducatifs spéciaux. Ils devraient être invités à mettre au point des modalités de gestion plus souples, redéployer les ressources pédagogiques, diversifier les options éducatives, organiser l'assistance mutuelle entre élèves, mettre en place un soutien pédagogique pour ceux d'entre eux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et développer des relations étroites avec les parents et avec la communauté. Une bonne gestion scolaire dépend de la participation active et créative des professeurs et du reste du personnel, de la collaboration et du travail en équipe, afin de satisfaire les besoins des élèves.

36. Les directeurs d'école devraient être spécialement chargés de promouvoir une attitude positive dans tout l'établissement et de mettre en place une coopération efficace entre les maîtres responsables des classes et le personnel d'appui. Les modalités de soutien et le rôle exact des différents adultes intervenant dans le